

Rwanda: non, il n'y a pas une ethnie diabolique face à une ethnie angélique

Marianne, 4 mai 1998

Il y a, au Rwanda, deux communautés dont l'antagonisme a provoqué des massacres dès l'indépendance. La solution aux drames à répétition que traverse ce pays passe donc par une entente entre ces communautés hutu et tutsi. Si un pouvoir raciste hutu – comme avant avril 1994 – était intolérable, un pouvoir minoritaire tutsi (20 % de la population), comme aujourd'hui, n'est, à terme, pas viable.

C'est à cette réconciliation que tenaient les accords d'Arusha d'avant 1993, auxquels la France avait largement contribué. Or, ces accords furent sabotés par l'attentat du 6 avril 1994 qui provoqua la mort des présidents hutus du Rwanda et du Burundi.

On veut, aujourd'hui, en rendre la France responsable. C'est absurde, puisque ce forfait mettait en pièces notre propre politique. Il ne faut pas oublier que ce crime eut deux conséquences : les massacres initiés par les extrémistes hutus, mais aussi la prise

du pouvoir par le FPR, force armée de la rébellion tutsi. Lequel FPR avait approuvé l'assassinat du président du Burundi.

Il n'y a pas, au Rwanda plus qu'ailleurs, une ethnie diabolique et une ethnie angélique. Il conviendrait donc d'encourager une approche moins manichéenne de cette tragédie, que l'on transforme, en outre, en instrument de règlement de comptes politiques hexagonaux.

Au demeurant, le vrai pilote de la politique française au Rwanda (qui revenait, en effet, à soutenir une dictature) ne fut pas Balladur mais Mitterrand. Son fils, Jean-Christophe, a affirmé devant la commission parlementaire d'information qu'en 1991 le président de la République avait refusé de répondre à un appel au secours du président rwandais Habyarimana. C'est faux. Il donna aussitôt l'ordre à l'amiral Lanxade d'envoyer une compagnie. Cela peut se vérifier.